

Les repères pour gérer les prairies

Somme de températures cumulées depuis le 1er février (base 0°-18°)	250 à 350°C	500°C	700 à 800°C	1000°C	1200°C	1400°C	> à 1400°C
	Mise à l'herbe	Fin déprimage Épi à 5cm	Fauche précoce Épi à 10cm - Début épiaison	Foin précoce Début floraison	Foin moyen floraison	Foin tardif médiocre Début grainage	Grainage

Un mois de février froid et très sec

Sommes de T° depuis le 1 ^{er} février et pluviométrie depuis le 1 ^{er} janvier et les 10 derniers jours. Sources : Chambre d'agriculture de l'Yonne et de l'Aube, d'après les données Météo-France				
Au 28 février				
Postes	Secteur	Cumul T°	Pluie mm	Pluie 10 j
GRANDCHAMP (180 m)	Puisaye	160	87	4
PERRIGNY (207 m)	Auxerre	165	70	8
SAINT MARDS (175 m)	Pays d'Othe	170	81	4
ST ANDRE EN TP (300 m)	Avallon	157	80	8
MORVAN (400m) données estimées	Quarré	143		
Au 26 février				
TROYES (126 m)	Craie	152	64	5
METZ ROBERT (150 m)	Chaourçois	151	84	7
MATHAUX (130 m)	Briennois	160	77	7

Les petites averses des 10 derniers jours sont les seuls arrosages du mois de février... C'est peu. **Certains troupeaux laitiers ou d'autres bêtes pouvant être facilement complémentées ont commencé le pâturage sans soucis de portance.**

Des coupes précoces de ray-grass ont débuté dès le 15 février. Ces ray-grass fauchés s'étaient déjà bien développés à l'automne dernier. **Leur rendement est estimé à 2 TMS / Ha. Les faucher permet d'envisager une deuxième coupe de qualité.**

Les ray-grass très développés qui, quant à eux n'ont pas été fauchés, ont subi le gel et les fortes rafales de vent de cette semaine. Ils sont parfois couchés et présentent une quantité non-négligeable de matières mortes : leur qualité alimentaire sera moindre.

Mesures d'herbe

Pâturages suivis	Type de prairie	Croissance de l'herbe kgMS/Ha/jour de février 2023
Lorris (45)	Temporaire	NC
Lorris (45)	Temporaire	NC
Douchy (45)	PT et Nat.	NC
Sully-sur-Loire (45)	PT et Nat.	NC
Saint-Privé AB (89)	Temporaire	4,6
Saint-Sauveur en Puisaye (89)	Temporaire	14,2
Saints (89)	Temporaire	0
Venoy (89)	Temporaire	1
Soumaintrain (89)	Temporaire	2
Vanlay (10)	Naturelle	3
Saint Thibault (10)	Naturelle	0
Chauffour-lès-Bailly (10)	PT + Nat.	0
La Villeneuve-au-Chêne (10)	Naturelle	0

Les mesures près du Morvan (Sainte-Magnance et Quarré-les-tombes) commenceront le 10 mars.

Après un milieu d'hiver très doux qui a permis la pousse de l'herbe en décembre et janvier, **le froid revenu met un coup d'arrêt au développement des prairies.** Sur tous les mois de février, le volume mesuré a parfois même régressé compte tenu du froid et de la faible hygrométrie. Pas de temps perdu, nous ne sommes que début mars. Les pluies à venir ainsi que le radoucissement des températures inversera cette tendance.

Un rappel : pour une mise à l'herbe dans le cadre d'un pâturage tournant sans complémentation, **le pâturage est à envisager à partir du cumul ci-dessous :**

- **Ovins** : 200 °C cumulés
- **Bovins allaitant** : 350 °C cumulés

INFO-FOURRAGES

La grippe aviaire augmente les risques de botulisme

Le botulisme est lié à l'ingestion par le ruminant d'une toxine secrétée par la bactérie *Clostridium botulinum*. Cette bactérie prolifère dans les cadavres en décomposition.

Une fois la toxine ingérée par l'animal, et après une incubation moyenne de quelques heures à 2-3 jours (selon la quantité ingérée), les animaux concernés présentent des signes de **paralysie flasque** et dans la plupart des cas, les signes évoluent vers la **mort par asphyxie respiratoire**.

La grippe aviaire qui a sévit dans les élevages de notre région rend probable une atteinte de l'avifaune locale et donc une mortalité plus importante des oiseaux. Vérifier l'absence de cadavres (oiseaux ou autres) avant la récolte et la conservation des fourrages ensilés et enrubannés ou dans les zones d'abreuvement.



D'autres conseils de prévention :

- **Bannir l'épandage de fumier de volaille sur des prairies à faucher et même à pâturer.** Le risque est trop grand que la toxine soit présente dans ce fumier car il a pu contenir des cadavres de volaille.

- **Proscrire l'élimination des petits cadavres** (volailles, rats, avortons...) **dans le fumier.** L'épandage de fumier contaminé sur des herbages est un facteur de risque important.

- **Protéger les petits cadavres** (volailles, avortons, veaux...) **avant le ramassage par l'équarrissage** : les chiens ou renards peuvent déplacer et éparpiller ces cadavres.

- **Retirer les cadavres de petits animaux de l'aliment d'un point d'eau** (ex : un oiseau dans un puits, une souris noyée dans une tonne à eau ou retrouvée morte dans le concentré).

- Lors d'un chantier d'ensilage ou de fauchage, **être vigilant afin de ne pas piéger du gibier dans l'ensileuse.** La mise en place d'une barre d'effarouchement (avec des chaînes suspendues jusqu'au sol) à l'avant du tracteur peut diminuer ce risque lors du fauchage.

Engraisser à l'herbe

Dans le cadre d'un projet régional, des témoignages d'éleveurs qui pratiquent l'**engraissement à base d'herbe** sont diffusés en vidéos.

Ces éleveurs utilisent cette méthode depuis **plusieurs années** afin de valoriser la **ressource herbagère disponible** sur leur exploitation. L'objectif est de **diminuer le coût de production** de leur atelier.

Le premier témoignage est celui de Simon DUMONTET, éleveur dans le bassin Charolais. Il **engraisse une quinzaine d'animaux sur 4 ha avec un pâturage tournant** : https://www.youtube.com/watch?v=gvm_n8-RPac&t=32s



Chez Jean-Marie VINCENT, la **découpe des parcelles** a été le point à ne pas négliger pour pouvoir optimiser son pâturage tournant : https://www.youtube.com/watch?v=2C_K8gIV6UI



Pour en apprendre d'avantage sur le sujet, inscrivez-vous au webinaire de la chambre régionale d'agriculture de la Bourgogne-Franche-Comté, le 31 mars à 14h :

<https://forms.office.com/e/zNHBu5QeW>

Au programme : Les résultats d'engraissement à l'herbe, des échanges entre éleveurs et conseillers.